

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de : ISOTECH Nettoyant circuit d'huile

Date de révision : mardi 19 mai 2015

1	SECTION 1:	Identification	de la	substance/du	mélange e	et de I	a société/l'entre	prise:
---	-------------------	----------------	-------	--------------	-----------	---------	-------------------	--------

1.1 Identificateur de produit:

ISOTECH Nettoyant circuit d'huile Référence ...

1.2	Utilisations i	dentifiées	pertinentes	de la su	ıbstance	ou du n	nélange e	t utilisations	déconsei	llées:

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

SPHERETECH EUROPE SAS

Rue des Entrepreneurs

59124 ESCAUDAIN

Tél: + 33 (0) 3 27 33 04 10

Site web: www.spheretech-europe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0) 1 40 05 48 48

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC:

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:

Mention d'avertissement:

aucun

Phrases de risque:

aucun

Phrases de sécurité:

aucun

Contient:

aucun

2.3 Autres dangers:

Ceci est une préparation inoffensive. Normalement, il n'y a pas de risques, de légères incommodités peuvent néanmoins se présenter.

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Organo amide de molybdène	< 5%	CAS N°:				
		EINECS:				
		Numéro d'enregistrement REACH:				
		CLP Classification:	H411	Aquat	tic Chronic 2	
		Phrases R:	R51/5	53		
Alkyldithiophosphate de zinc	< 5%	CAS N°:	68649	9-42-3		
		EINECS:	272-0	28-3		
		Numéro d'enregistrement REACH:				
		CLP Classification:	H315 Skin Irrit. 2 H318 Eye Dam. 1 H411 Aquatic Chronic 2			
		Phrases R:	R38	R41	R51/53	

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec la peau: rincer avec beaucoup d'eau.

Contact avec les yeux: rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, transporter chez le

médecin.

Ingestion: rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, transporter chez le

médecin.

Inhalation: en cas de troubles sévères ou persistants: air frais, repos, prévenir le médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: aucun
Contact avec les yeux: rougeur

Ingestion: diarrhée, migraine, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation: aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

laisser boire le produit par une matière absorbante.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffisante.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection anti poussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion: / Point d'ébullition/trajet d'ébullition: / pH:

pH 1% dilué dans l'eau: /
Pression de vapeur/20°C: /

Densité de vapeur:

Densité relative/20°C:

Aspect/20°C:

Point d'éclair:

non applicable
0,879 kg/l
liquide
/

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: /
Limite supérieure d'inflammabilité /
ou limites d'explosivité (Vol %):
Limite inférieure d'inflammabilité /
ou limites d'explosivité (Vol %):

Propriétés explosives:non applicablePropriétés comburantes:non applicable

Température de décomposition: /

Solubilité dans l'eau: pas soluble

Coefficient de partage: non applicable

noctanol/eau:

Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non applicable
Viscosité dynamique, 20°C: 75 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C: 61 mm²/s Taux

d'évaporation (n-BuAc = 1): /

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normale.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C

10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de réduction

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne décomposez pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Sur la préparation même: pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

Informations générales: voir ingrédients sous rubrique 3

Toxicité aiguë calculée, LD50 orale

rat:

Toxicité aiguë calculée, LD50

dermale rat:

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

12.2 Persistance et dégradabilité:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

Solubilité dans l'eau: pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

12.6 Autres effets néfastes:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations.

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable Indications supplémentaires: non applicable

15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2 Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) Hydrocarbure aliphatiques > 30%

648/2004:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification de l'abréviation utilisée dans la fiche de données de sécurité:

Nr.: numéro

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

WGK3: extrêmement dangereux pour l'eau

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses

par Route

TLV: Threshold Limit Value

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R38: Irritant pour la peau. R41: Risque de lésions oculaires graves. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. H318 Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves. H411 Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

non applicable

Numéro de référence MSDS:

ECM-107682,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A du règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.